



Contacteur la FCPE:

publié le 14/11/2009 - mis à jour le 12/01/2023

Les parents représentants FCPE (année 2022-2023) du collège Jules Michelet sont à votre écoute :

Présidente : Emilie Layerle

Secrétaire : Laurence Fleurquin

Trésorière : Léa Boulesteix

Membres des parents représentants : Séverine Leblanc, Céline Perez, Marie-Noëlle Terracol, Julie Chauchart, Sandrine Authier, Damien Crémoux, Thomas Durieux, Jonathan Adelin et Delphine Lamothe-Pelletier.

Pour nous contacter : clfcpejulesmichelet@gmail.com

Pour plus d'information, le site national : <http://www.fcpe.asso.fr/> 

Le rôle des représentants des parents d'élèves est de faciliter les échanges entre les parents et les personnels du collège, par le biais d'informations ou de questions, mais également de participer à la vie du collège en représentant les parents dans diverses instances.

En tant que parents d'un ou plusieurs élèves du Collège Jules Michelet vous pouvez assister aux conseils de classe (1 à 2 parents max par conseil) mais également siéger à certaines commissions relatives à la vie du collège (selon le nombre de places disponibles).

Comment assister au conseil de classe de mon enfant : lorsqu'il en a arrêté les dates et horaires, le collège transmet aux représentants le planning des conseils du trimestre concerné. Nous vous relayons ces informations : nous revenons ensuite vers les parents ayant manifesté leur intérêt et leur disponibilité pour leur indiquer s'ils pourront ou non assister à ce conseil en fonction des places disponibles.

Comment siéger à une commission ouverte aux parents non représentants : en début d'année scolaire, le collège transmet aux représentants la liste des commissions à constituer et leurs compositions : nous vous transmettons l'information, recueillons vos souhaits puis revenons vers vous pour vous indiquer si vous avez été retenu ou non.

N'hésitez pas à prendre part à la vie du collège, à en découvrir le fonctionnement, nous vous y accompagnerons.

	Combien- Quand	Qui	Pourquoi
Conseil de classe	1 par trimestre	Parent Représentant	Faire un point d'étape sur la classe dans son ensemble, passer en revue les résultats de chaque élève qui la compose
Commission éducative	2 à 10 par an, le midi généralement	Parent Représentant	Etape avant le conseil de discipline, recherche de solutions avec l'élève concerné et ses parents

CESC	1 à 3/an	Parent Représentant	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté : éducation, prévention des conduites à risques dans les domaines de la santé et de la citoyenneté
Conseil de Vie Collégienne	3/an env, le midi	Parent Représentant	Se tient en présence des délégués des classes pour aborder différents sujets comme la boum, l'installation de nouveaux bancs dans la cour, le choix de la sonnerie...
Conseil de discipline	1 à 5/an	Représentant	Peut décider de sanctions comme l'exclusion temporaire de l'établissement
Commission technique d'attribution des marchés	0 à 2/an	Représentant	Pour l'attribution des éventuels marchés (achats)
Conseil hygiène et sécurité	3/an env	Représentant	Prévention des risques et amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité
Conseil d'Administration	5/an env, en fin d'après-midi	Représentant	Adopte des décisions ou donne son avis sur des sujets particuliers (dotation globale horaire, budget, sorties scolaires...)

Devenir représentant des parents d'élèves : en septembre, après avoir reçu la liste des mails des parents de l'année, nous vous contactons afin de remplacer les représentants dont les enfants ont quitté l'établissement ou qui ne souhaitent pas se re-présenter. Fin septembre, nous remettons au collège la liste des candidats et les élections ont lieu début octobre.

L'association étant adhérente à la FCPE, une cotisation annuelle est demandée à chaque représentant de 16,50 à 25€ environ.

